



La Liberté
1701 Fribourg
026/ 426 44 11
www.laliberte.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 39'351
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 999.217
Abo-Nr.: 1095889
Seite: 6
Fläche: 83'190 mm²

Mise en œuvre de l'initiative contre l'immigration de masse: l'alliance bourgeoise paraît plausible

Les socialistes isolés sur le 9 février



La présidente du PLR Petra Gössi craint les volte-face de l'UDC présidée par Albert Rösti. Keystone

« PHILIPPE BOEGLIN

Suisse-Europe » La pression des milieux économiques semble avoir fini par payer. Les trois grands partis bourgeois possèdent de bonnes chances de mettre en œuvre l'initiative Contre l'immigration de masse d'une façon favorable aux entreprises. A une condition: que l'UDC ne revienne pas sur ses récentes déclarations et consente à réduire l'immigration sans contingents ni plafonds. Si c'est le cas, toute mesure d'accompagnement supplémentaire à la libre circulation des personnes passerait à la trappe. Au grand dam de la gauche.

Le paquet législatif s'articulerait

autour de trois piliers. «Une majorité devrait se dégager sur la clause de sauvegarde, que nous défendons depuis longtemps, la préférence indigène à l'embauche et des restrictions dans les prestations sociales pour les immigrés», anticipe Gerhard Pfister, président du PDC et conseiller national zougéois.

Pas d'abus au système social

Ces trois murs porteurs, rassemblés dans le modèle proposé par l'équipe de l'ancien secrétaire d'Etat Michael Ambühl, trouvent un écho favorable non seulement au sein du camp bourgeois, mais aussi à gauche. Ainsi, Christian

Levrat, président du PS, se dit «prêt à combattre les abus dans les assurances sociales, car l'accord sur la libre circulation des personnes avec l'Union européenne vise une migration dans le marché du travail et non dans le système social».

Cette belle entente devrait s'arrêter là. Car la gauche risque fort de se retrouver isolée sur le terrain des mesures d'accompagnement supplémentaires. On le sait, l'UDC n'en veut pas, le PLR non plus. Vice-président du PDC, le conseiller national Yannick Buttet (VS) plaide également pour «ne pas péjorer l'économie».



La Liberté
1701 Fribourg
026/ 426 44 11
www.laliberte.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 39'351
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 999.217
Abo-Nr.: 1095889
Seite: 6
Fläche: 83'190 mm²

Employeurs responsabilisés
Pourtant, à en croire Christian Levrat, le PS prône des mesures plutôt douces. Concernant la protection des travailleurs âgés, le conseiller aux Etats fribourgeois évoque «des incitations poussant les entreprises à traiter leurs collaborateurs de longue date avec des égards». On reste loin de la revendication socialiste d'inter-

«L'UDC retourne sa veste parce qu'elle a reçu un carton jaune d'économie-suisse»

Dominique de Buman

dire tout licenciement des collaborateurs de plus de 50 ans.

A droite, l'idée ne paraît néanmoins pas nécessaire. Pour le conseiller national Philippe Nantermod (VS), vice-président libéral-radical, «la préférence indigène à l'embauche, avec l'obligation d'annoncer en avance les postes libres aux Offices régionaux de placement, constitue une forme de mesure d'accompagne-

ment». Yannick Buttet juge quant à lui «que les employeurs seront déjà incités à engager des résidents suisses, ce qui est positif».

Même si l'horizon se dégage, les pontes PDC et PLR restent prudents, ne serait-ce que parce que «Christoph Blocher a changé plusieurs fois d'avis ces derniers temps», rappelle Petra Gössi, présidente du PLR.

Il y a moins de trois mois, le stratège en chef de l'UDC avait en effet tonné que les contingents et les plafonds n'étaient pas négociables. Puis, au début du mois, l'amiral zurichois changeait de cap, virage accompagné par le président du parti, Albert Rösti.

Avertissement de l'UDC

Le Bernois avertissait cependant dans nos colonnes samedi que si le solde migratoire ne chutait pas rapidement sous la barre des 40 000 nouveaux immigrants par an, son parti lancerait une initiative de dénonciation de l'accord sur la libre circulation des personnes avec l'UE.

«Ce seuil de 40 000 est vraiment rigide», déplore Filippo Lombardi, chef du groupe PDC aux Chambres fédérales. «Le repositionnement de l'UDC ne me réjouit donc que modérément», avoue le sénateur tessinois.

Ce qui fait dire à Christian Levrat: «Si le PLR et le PDC s'allient avec l'UDC, ils le feront avec un

parti qui a combattu toutes les nouvelles étapes des bilatérales et de la libre circulation des personnes, qu'il s'agisse de Schengen/Dublin, de l'extension aux pays de l'Est, puis à la Roumanie et à la Bulgarie.»

Le poids de l'économie

Pour un autre Fribourgeois, Dominique de Buman, «il ne faut pas se leurrer: l'UDC retourne sa veste parce qu'elle a reçu un carton jaune d'économiesuisse. Elle a voulu éviter sa mise à ban du monde économique et n'a donc aucun mérite à changer d'attitude sur la mise en œuvre du 9 février», s'emporte le conseiller national PDC.

En outre, l'abandon promis, même provisoirement, des contingents et des plafonds, impose un casse-tête au parti blochérien. «L'UDC se trouve devant une tâche très difficile: expliquer son revirement à sa base. C'est pourquoi je ne suis pas certain qu'elle défende le paquet composé de la clause de sauvegarde, de la préférence indigène et des limitations de prestations sociales», analyse un élu bourgeois proche du dossier.

Une première partie de la réponse sera apportée au Conseil national lors de la prochaine session en septembre. Sans oublier que tout dépendra, évidemment, de la réaction de l'UE. »